

# Loi 27 : Soyez prêts

## Sondage pour identifier les facteurs de risques psychosociaux

Depuis janvier 2024, au Québec, **les employeurs ont l'obligation d'identifier, d'analyser et d'inclure les risques psychosociaux (RPS)** dans leur programme de prévention en vue d'élaborer des plans d'action ([loi 27 modernisant le régime de santé et de sécurité du travail](#)).

**Obtenez un portrait diagnostique de votre entreprise sur l'ensemble des facteurs de risques psychosociaux et un répertoire complet des bonnes pratiques organisationnelles.**

---

**Nous offrons une réduction de 80% sur le coût** d'un sondage d'évaluation des risques psychosociaux.

---

---

# Une proposition avantageuse pour les PME



inpowr lance sa nouvelle offre de sondage d'évaluation des facteurs de risques psychosociaux sur le lieu de travail. La valeur d'un tel sondage sur le marché québécois peut atteindre 7 500\$ pour une PME de 50 à 300 employé.e.s. Cependant, nous collaborons actuellement avec trois chercheuses de l'Université du Québec à Rimouski, de l'Université Laval et de l'Université de Montréal pour la mise en place d'un projet de recherche débutant en septembre 2024. Votre participation à ce projet, sur une base volontaire, vous permettrait d'obtenir une réduction substantielle de 80% sur le coût régulier du sondage.

**Nous sommes présentement à la recherche de 25 à 50 PME de 25 à 300 employé.e.s qui accepteraient de participer au projet de recherche**, et dans ce cas, notre solution vous serait offerte à un coût exceptionnellement bas de 1 500\$.

## Ce que votre participation implique :

- Défrayer les coûts de 1 500\$.
- Inviter vos employé.e.s à participer au projet de recherche en répondant au questionnaire en ligne de façon confidentielle et anonyme (environ 30 minutes).
- Permettre à vos employé.e.s de répondre au questionnaire en ligne sur les heures de travail.

## En retour, votre entreprise bénéficiera :

- D'un portrait diagnostique de votre entreprise sur l'ensemble des facteurs de risques psychosociaux liés au travail ciblé par la loi modernisant le régime de santé et sécurité du travail (valeur de 7 500\$).
- D'un répertoire complet des pratiques organisationnelles pour la réduction des facteurs de risques psychosociaux.



# Notre sondage organisationnel

Le sondage organisationnel inpowr® est un questionnaire conçu pour évaluer l'environnement psychosocial de travail ainsi que les indicateurs de bien-être, de santé et de productivité des travailleurs. Les résultats générés visent à fournir un **diagnostic organisationnel** favorisant l'**identification des risques** à prioriser dans vos plans d'action pour améliorer votre environnement de travail et **prévenir** les futurs risques.

Ce qui rend le sondage organisationnel inpowr® unique

- le sondage repose sur les questions issues du **Questionnaire sur les Risques psychosociaux, le Bien-être et la Santé au Travail (QRBEST-volet FRP)**, développé et validé auprès de plus de 12 000 travailleurs au Québec par Mahée Gilbert-Ouimet du Département des sciences de la santé de l'Université du Québec à Rimouski, l'une des chercheuses du projet. Le QRBEST se distingue comme **le plus exhaustif** parmi les questionnaires pour évaluer les risques psychosociaux du travail validés
- il aborde **tous les niveaux de travail**; macro-organisationnel, micro-organisationnel, individuel
- il comprend **des mesures validées** des risques psychosociaux du travail les plus documentés dans la littérature (par exemple, la charge de travail, la reconnaissance, le soutien social)
- il comprend aussi des **risques dits « émergents »**, tels que les stresseurs numériques et la culture éthique
- il comprend aussi **notre échelle de mesure de bien-être®**
- il inclut des items pour mesurer **la violence et le harcèlement en milieu de travail**
- il vise spécifiquement à **recueillir les suggestions des travailleurs** pour améliorer leur environnement de travail



inpowr est une entreprise montréalaise innovant en santé numérique et mieux-être au travail. Sa mission est de contribuer à la prévention et la santé durable par l'autogestion. Grâce à des données probantes, inpowr aide les organisations à identifier et gérer les risques psychosociaux liés au travail.

Pour toute demande, veuillez contacter :

**Martin Binette**, Vice-Président, Développement et Croissance  
(514) 601-4959 ou par courriel à [martin@inpowr.com](mailto:martin@inpowr.com)

[inpowr.com](http://inpowr.com)